

Exploiter l'étude des énergies renouvelables dans un projet d'aménagement

Cette formation traite des aspects juridiques et réglementaires nécessaires au dossier constitutif d'une étude de faisabilité d'un projet urbain des différentes filières en énergie renouvelable (EnR&R).

■ Objectifs opérationnels

- Intégrer réellement dans un projet d'aménagement l'étude de faisabilité du développement du potentiel en énergies renouvelables et de récupération
- Exploiter la méthode employée par les BET et de ce qui découle de l'étude : dimensionnement des équipements, évaluation du taux EnR, des coûts de fonctionnement

■ Public Concerné

- Directeurs programmes immobiliers
- Responsables programmes immobiliers
- Responsables projets aménagement
- Aménageurs urbains

Durée

7.00 Heures 1 Jour

■ Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

■ Contenu

Aspects juridiques et réglementaires

- Demande de la loi Grenelle 1
- Lien avec l'étude d'impact
- Dossier de faisabilité du développement du potentiel en énergie renouvelable
- Articulation avec les autres documents réglementaires

Méthode employée

- Caractérisation des besoins énergétiques du projet
 - Notions énergétiques (puissance/consommation)
 - Usages à prendre en compte
 - Ce qui en découle dans l'étude : dimensionnement des équipements, évaluation du taux EnR, des coûts de fonctionnement
- Diagnostic du potentiel ENR
 - Les différentes EnR&R à étudier
 - Intérêts et points de vigilance (technique, économique, etc.)
- Analyse multicritère
 - Les critères de choix
 - L'analyse économique en coût global
 - Les impacts environnementaux

Intégrer et prendre en compte l'étude ENr&R

- Densité, critère dans la programmation urbaine et l'approvisionnement en énergie
- Rôle de l'aménageur
 - Le portage des investissements
 - Les cahiers des charges de cession des terrains

Suites à donner à l'étude

Préconisations lors de la consultation de BET pour l'étude ENr&R

■ Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations au travers de cas concrets, de partages d'expériences sur des situations en milieu urbain et périurbain.

Une étude de cas est menée sur les performances énergétiques des constructions et des systèmes énergétiques, les interactions entre hypothèses de consommation et scénario d'alimentation..

■ Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur spécialiste des énergies renouvelables.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

ÉVALUATION DES ACQUIS THÉORIQUES ET PRATIQUES

L'évaluation des acquis est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com